

BILAN D'ÉTAPE DE LA RÉFORME DU DOMAINE DE L'ADDICTION

Conférence de presse
Neuchâtel, 28 avril 2022

**DÉPARTEMENT DE L'EMPLOI ET
DE LA COHÉSION SOCIALE (DECS)**

Service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA)



Sommaire

1. Introduction
2. Objectifs du mandat
3. Principaux constats
4. Ambitions politiques pour la législature
5. Plan cantonal de lutte contre les addictions
6. Questions

1. Introduction :

Les addictions, un phénomène de société

- 250 000 personnes dépendantes à l'alcool en Suisse
- Les personnes dépendantes à l'alcool, au tabac, aux opioïdes ou à la cocaïne sont deux à trois fois plus souvent isolées socialement que le reste de la population
- Elles sont nettement plus touchées par les problèmes de lieux de vie entre 2,2% et 8,7% vivent dans la rue ou dans des structures d'hébergement d'urgence, contre 0,1 % pour la population générale
- Elles sont plus souvent en situation de précarité sociale (chômage, aide sociale, assurance invalidité)
- Au niveau de la prévalence de la consommation d'alcool à risque sur la population vivant en ménage privé, Neuchâtel se situe au-dessus de la moyenne suisse avec une proportion de 20,5% contre 17,7% au niveau suisse.

1. Introduction

1. Orientations stratégiques du Conseil d'État datant de 2016 – Dispositif Neuchâtelois Addiction (DNA)
2. Addiction Neuchâtel a été fondée à l'issue de la fusion des Fondations Neuchâtel Addiction et Goéland ainsi que de la reprise du site du Devens
3. Volonté politique de faire le point sur les options stratégiques prises et les pistes de travail à futur

1. Introduction

Mandat du DECS en partenariat avec Addiction Neuchâtel

- Groupe d'accompagnement :

M. Jacques-André Maire, président de la Commission Cantonale Addiction (CCA), **M. Yves Grandjean, président du Conseil de fondation d'Addiction Neuchâtel (AN), M. Frédéric Richter, membre CoFo d'AN, M. François Paccolat, directeur général d'AN**, M. Pascal Grosclaude, secrétaire général du DECS, Mme Magaly Hanselmann, cheffe du SAHA

- Sept séances pour participer activement à :
 1. Définition du mandat
 2. Choix du mandataire
 3. Rapport final
 4. Communication

2. Objectifs du mandat

1. Analyser la réorganisation de la Fondation et les synergies réalisées, en portant un regard particulier sur l'articulation ambulatoire/résidentiel;
2. Analyser l'adéquation de la qualité et de la quantité des ressources humaines (qualification, expérience, etc.) avec la mission confiée ;
3. Vérifier la pertinence des objectifs financiers fixés par l'État : réduction de la subvention de 2,3 millions en trois ans (2017-2020) ;
4. Évaluer la justesse des mesures / du paradigme de départ (du nombre de lits supprimés - estimé à 20) ;
5. Analyser l'évolution du taux d'occupation suite au processus de fusion ;
6. Analyser l'adéquation du concept de prise en charge avec les besoins de la population neuchâteloise (à traiter dans une 2^{ème} phase)

3. Principaux constats

1. Réorganisation de la Fondation et les synergies réalisées, en portant un regard particulier sur l'articulation ambulatoire/résidentiel. L'orientation politique est confirmée. **L'objectif de réorganisation au niveau organisationnel est atteint par AN.**
2. Adéquation de la qualité et de la quantité des ressources humaines (qualification, expérience, etc.) avec la mission confiée. **Largement atteint.**
3. Les objectifs financiers fixés par l'État : réduction de la subvention de 2,3 millions en trois ans (2017-2020). Addiction a réalisé une diminution de charges de près de 3 millions. **En raison d'éléments conjoncturels ne pouvant être anticipés, l'objectif est en bonne voie.**
4. Justesse des mesures / du paradigme de départ (du nombre de lits supprimés - estimé à 20). **Orientation politique confirmée.**
5. Évolution du taux d'occupation suite au processus de fusion. En voie d'être atteint. **Élément à travailler dans le cadre d'une 2ème phase.**

4. Ambitions politiques du Programme de législature

Trois éléments décisifs au niveau politique :

- Élection du Conseil d'État et création du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS) auquel est rattaché le SAHA
- Adoption de la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LInCA) à l'unanimité le 2 novembre 2021
- Programme de législature 2022 - 2025 adopté en mars dernier par le Conseil d'État

4. Ambitions politiques du Programme de législation

- Établir une feuille de route pour un Plan cantonal de lutte contre les addictions – (Mise en route fin 2022 – rapport d’information au Grand Conseil au 2^{ème} semestre 2024)
- Analyser l’adéquation des dispositifs de prise en charge avec les besoins de la population neuchâteloise et leur complémentarité (1^{ère} étape du plan cantonal de lutte contre les addictions)
- Réaliser un état des lieux quantitatif et qualitatif sous forme de catalogue de prestations (quelle prestation, pour quel public, dans quel lieu)
- Décloisonner et améliorer la coordination des offres et des partenariats

4. Commission cantonale Addiction

- Rôle stratégique de la CCA comme partenaire de réflexion du Conseil d'État
- Représentativité des acteurs/-trices clefs des quatre piliers de la politique fédérale
- Inter/multi disciplinarité et coordination comme prérequis à une prise en charge respectueuse des personnes
- Addiction Neuchâtel comme partenaire central

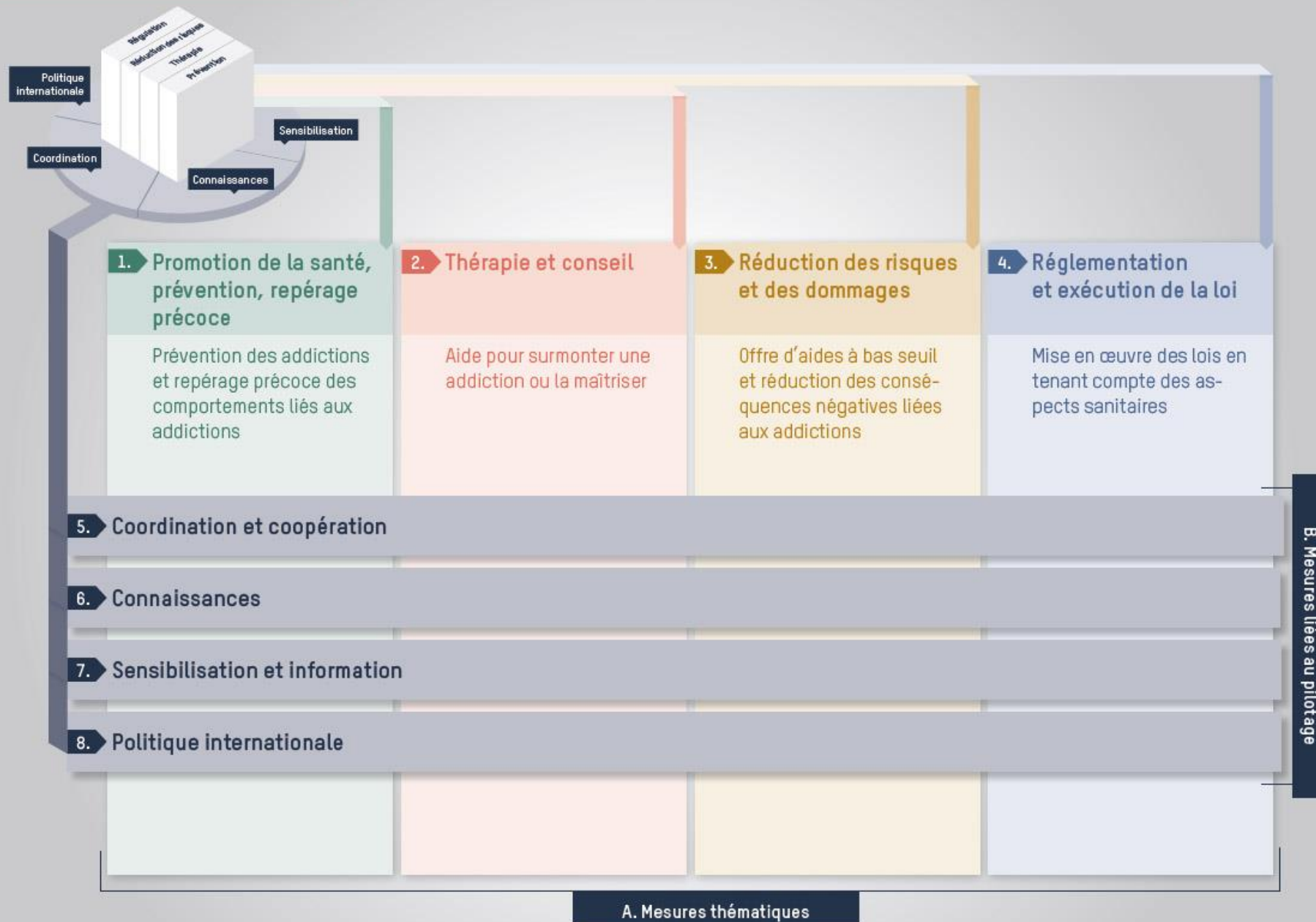
5. Plan cantonal de lutte contre les addictions

Par analogie avec la stratégie nationale, les principaux objectifs seront de :

- Prévenir l'émergence d'addictions
- Fournir aux personnes présentant une addiction l'aide et les traitements dont elles ont besoin
- Réduire les dommages sanitaires et sociaux
- Diminuer les conséquences négatives pour la société.

Stratégie nationale Addictions

APERÇU DES MESURES



5. Plan cantonal de lutte contre les addictions : 1^{ère} étape

1. Analyse de l'adéquation des dispositifs de prise en charge avec les besoins de la population neuchâteloise et de leur complémentarité en termes quantitatifs et qualitatifs
2. Sous l'égide du DECS, via le SAHA, en collaboration avec la CCA
3. Lancement des travaux : 2^{ème} semestre 2022

QUESTIONS ?

Merci de votre attention

RÉPONSES !